

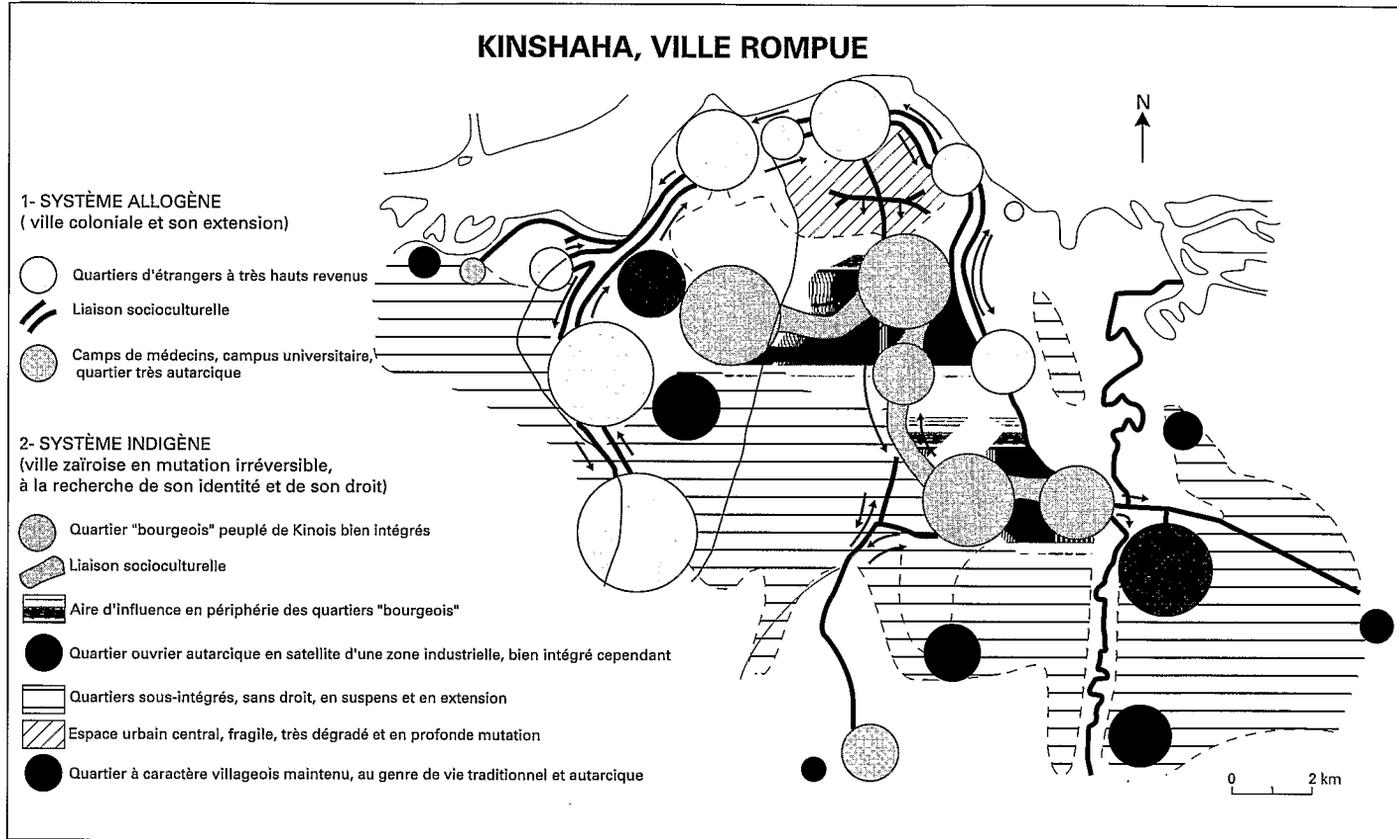
Chorème et chorématique

René de Maximy.

L'usage de croquis jetés rapidement sur un support à portée de main, planche, pierre lisse, cuir, parchemin ou papier, est aussi vieux que l'architecture. Habituellement ce ne sont que des esquisses sommaires utilisées soit pour aider la réflexion de l'architecte travaillant à l'élaboration d'un projet de construction, soit comme moyen mnémotechnique pour ne pas perdre l'idée qui passe, soit encore pour expliquer une technique ou un détail d'exécution à des ouvriers du bâtiment, maître-maçon ou maître-charpentier par exemple. C'est là une sorte d'écriture sans laquelle les architectes ne peuvent s'exprimer clairement. Aussi, lorsqu'après la Deuxième Guerre Mondiale l'urbanisme devint une discipline nécessaire à la maîtrise d'une mégapolisation désormais planétaire, ils apportèrent cette originalité d'écriture, de manière d'analyser l'espace et de réfléchir tant sur son ménagement que son aménagement, dans la corbeille hétéroclite des urbanistes aux visages innombrables. De ceux-ci, les géographes se reconnurent comme adeptes des mêmes goûts pour le crayonnage et leur emboîtèrent le pas dans l'allégresse. L'usage nécessaire du croquis des architectes venait réactiver cet autre gisant au fond de leur mémoire, autrefois générateur de blocs-diagrammes et aujourd'hui encore de cartes. C'est ainsi que tout naturellement les aménageurs, parfois ingénieurs, plus souvent géographes, firent leur ce type d'écriture.

J'y vins donc naturellement dans mes années de bureau d'études et d'agence d'urbanisme. Ainsi Kinshasa (1) et Yaoundé (2) se transformèrent, pour diverses tentatives d'éducation de responsables politiques de l'urbanisation de ces

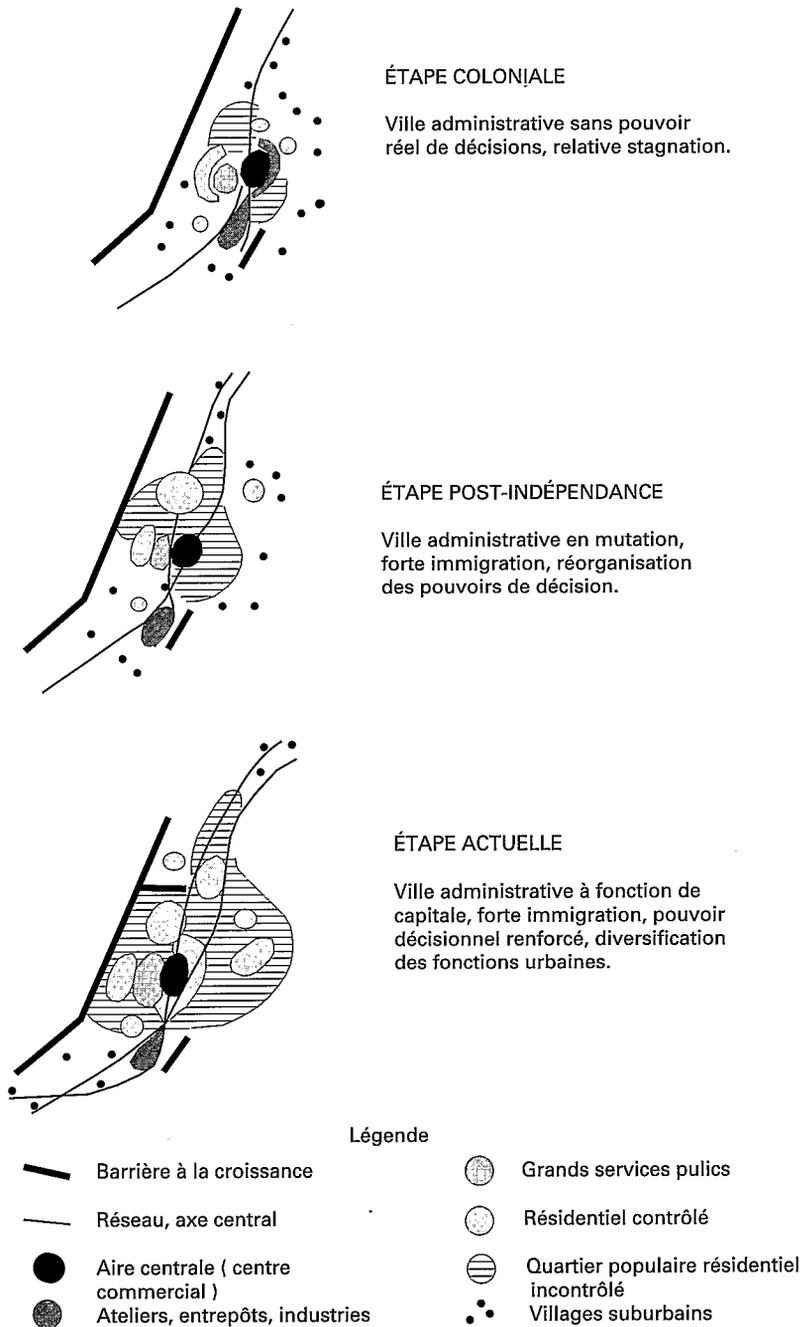
Fig. 54



deux villes, en des *crobars* qui devaient pallier la paresse de lecture de mes interlocuteurs afin de les convaincre du bien-fondé d'opérations urbanistiques que mes analyses faisaient apparaître comme urgentes et nécessaires. Je dirai pour la petite histoire que l'urgence n'est, en politique plus qu'ailleurs, qu'une notion relative ; il m'en resta cependant une façon d'enseigner à qui le voulait les contraintes urbanistiques et les mouvements fondamentaux de l'urbanisation des villes africaines ou sud-américaines (fig. 54 et 55).

D'autres géographes, davantage impliqués dans la recherche et la pédagogie, firent le même constat mais, je pense, pas avec la même optique. Plus systématiques, ces géographes marièrent leur art cartographique, celui figuratif mais simplificateur de l'architecte réfléchissant, et celui de la géométrie simple (qui n'était, après tout, initialement, qu'une science de mensuration de la terre, de toute évidence complémentaire de celle de sa description), pour accoucher de la chorématique et des chorèmes, nouvelle sorte de pictographie où le *chorème*, stylisation du dessin cartographique déjà simplifié et codé, a pour but d'ancrer en mémoire des lecteurs quelques idées-forces auxquelles la rigueur géographique de référence doit donner un poids conséquent et indiscutable. Dieu sait que les géographes qui, comme moi, optèrent en leur temps pour l'aménagement plutôt que pour la recherche ou l'enseignement espéraient un tel type de représentation géographique ! C'est dire que les chorèmes furent initialement bien accueillis. Seulement nous les concevions comme des aboutissements, en final d'une analyse cartographique minutieuse, mais c'est, semble-t-il, le chorème détaché de ses prémisses qui s'impose de plus en plus. Ceci prouve son besoin et son succès, mais ne peut qu'inquiéter les géographes et autres spécialistes de la description, de la représentation et de l'explication de l'espace et des paysages qui les révèlent. Ils y voient une écriture abusive à force de réduction, étant pour une réalité socio-spatiale ce que le *digest* est pour le roman dont il prétend transcrire la teneur. Or, la Nature est généreuse, voluptueuse, sensuelle et sensorielle, elle ne se satisfait pas trop de la simplification paysagère. Déjà nous la faisons passer par des réductions abusives avec notre géographie mise en cartes, mais désormais les *chorémateurs* s'adonnent à plus de

Fig. 55



Schémas didactiques exprimant le mécanisme de la croissance de la ville de Yaoundé (5)

réduction et plus de sécheresse encore dans l'art de l'exposé des réalités géographiques, au point d'en éprouver, me semble-t-il, un tel malaise que, de plus en plus, ils abandonnent la terre et sa description pour l'espace aux multiples qualificatifs et ses humeurs économiques. Or, s'ils en choquent plus d'un, ce n'est pas à cause de leur astuce pédagogique mais bien à la suite de la fascination que leur découverte scripturaire exerce sur l'entendement ; il semble que certains en perdent l'esprit critique et la mesure.

Il faut dire que la force médiatique de cette technique porte loin et haut l'apparence de l'évidence géographique. La chorématique en effet, comme l'annonce la courte définition que nous en donnons ci-dessus, propose une sorte de grille de lecture normalisée, d'écriture mnémo-cartographique, particulièrement élaborée et sophistiquée, qui emprunte à la taxinomie et aux pictogrammes afin de systématiser la lecture d'espaces complexes dont les caractéristiques géographiques se combinent avec les forces socio-économiques qui les animent et parfois les modifient. Alors le dessin, correctement organisé, d'un espace géographique déterminé, saisi à différentes échelles et mis en convergence avec des dynamismes géopolitiques et géo-économiques qui l'affectent, s'agence en des formes simples et limitées qui, par effet simplificateur, imposent un choix restreint de lectures explicatives. Dès lors que l'opération d'abstraction de la représentation cartographique des paysages humanisés est ainsi faite, on obtient des images saisissantes d'évidence qui permettent d'user du *donc* démonstratif susceptible d'emporter l'adhésion des interlocuteurs auprès desquels on désire faire passer une série de messages culturels, sociologiques, économiques ou politiques, dans lesquels la géographie joue un rôle dont il s'agit de démontrer l'impérieuse évidence. Cette technique, aux effets déterministes très efficaces, a un grand pouvoir explicatif et didactique et renforce la puissance opérationnelle de la représentation géographique, mais elle n'est pas dépourvue de perversité. Si l'on n'y prend suffisamment garde, elle peut transformer une information précieuse, issue de la nouveauté du regard géographique qu'elle permet, en une sorte de désinformation déontologiquement inacceptable. C'est pourquoi les chorèmes doivent être utilisés avec prudence et à

bon escient. Mais comment empêcher que l'on abuse d'une technique d'écriture pour embarquer des lecteurs éventuels sur des chemins incertains ? En cas d'abus, la seule parade est dans l'éducation dispensée au lecteur de chorèmes.

Deux exemples des problèmes que soulève leur usage vont faire comprendre la puissance de manipulation tant de l'espace décrit que de la lecture qu'on en peut faire. En 1988, B. Antheaume et J. Bonnemaison publièrent un *Atlas des îles et États du Pacifique Sud* (3). Dans une note de lecture le présentant (4), j'écrivis alors : " La cartographie est très classique (...) mais les chorèmes font leur percée dans un texte qu'ils soutiennent : c'est très réducteur, bon pour asséner à coups de simplifications de redoutables évidences aux aménageurs que je mettrai donc en garde. Cette systématisation (...) peut conduire à d'incertaines certitudes. Si cet ouvrage est, ce que j'ai cru comprendre, pour des écoliers, on ne pourra pas dire que leur éducation géographique n'est pas directive. Regardez page 58 par exemple, ce qu'on peut faire de la Papouasie-Nouvelle Guinée dans une partie de billes océanienne : toute tentative, pour les petites îles, de faire bande à part y paraît dès lors bien difficile. C'est probablement une réalité, n'empêche que le dessin vous a un petit air d'inéluctable qui invite les Papous à se soumettre aux contraintes géographiques, *donc* naturelles, *donc* voulues par Dieu (...) De même, page 94, si les habitants des îles Cook *civilisés* par la LMS (London Missionary Society) avaient un doute sur le paradis, on leur apprend qu'il est dans les villes néo-zélandaises. Certes, il n'y a là aucune inexactitude et il fallait le dire, mais y avait-il nécessité encore une fois, de donner au discours une image aussi péremptoire ? Et pourquoi diantre transformer les territoires français du Pacifique en *frizz bees* ou en soucoupes volantes (p.70) ? " (fig. 56).

Sur un tout autre registre, mais toujours à propos de la manipulation latente de l'espace géographique et des manières d'en comprendre les éléments, leurs agencements et les leçons d'usage à en faire que suggèrent les chorèmes, Y. Lacoste, qui en débat (5), se montre très critique. Il admet bien volontiers "que les géographes sont fort utiles dans l'analyse des diverses situations que l'on est amené à repérer à la surface du globe (...) compte tenu des données naturelles et des héritages historiques (...) les

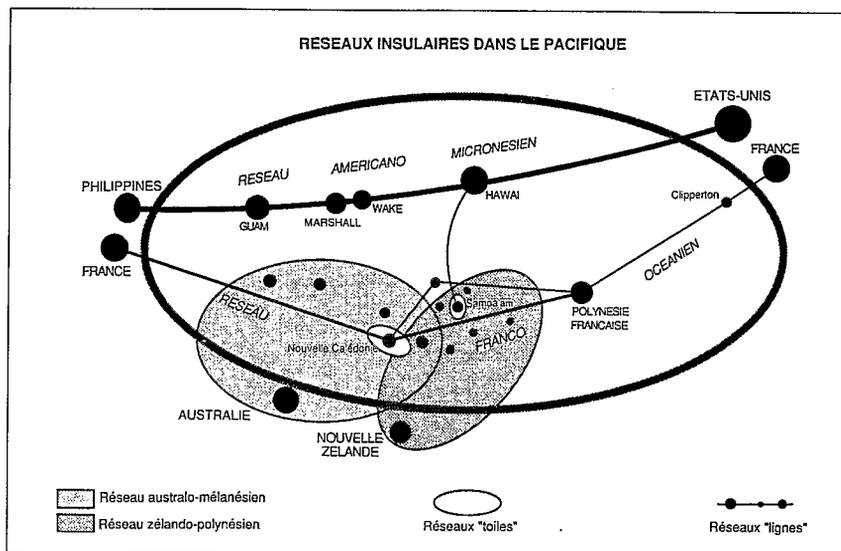


Fig. 56

conséquences de l'évolution des facteurs d'envergure planétaire étant, selon les cas, plus ou moins déterminantes." Mais il s'interroge à propos des "cartes chorématiques" et des travaux en usant "qui partent du principe de l'économie des moyens et simplifient les fonds de manière à les mettre en congruence avec le projet cartographique." (6). Énoncer, cela semble légitime, il faut rendre lisible à tous des faits de nature et de société qui s'inscrivent dans le paysage. Il est du projet et de la technique du géographe de s'y appliquer. Cependant il doit être *aussi* de son projet de le faire avec le plus de respect possible de l'esprit critique de ceux qui usent de ses représentations de l'espace. Or, il faut bien admettre, avec Y. Lacoste, que "des formes bizarres et difficilement identifiables, des flèches et des patates, des modèles et des interfaces qui sont censés traduire des *logiques spatiales* (... mais qui) sont formulées de façon très abstraite et très allégorique pour la plupart" ne favorisent pas la compréhension, pour un non initié, de ce qui se prétend exposé de manière particulièrement didactique, car la chorématique a cette ambition pédagogique. Sans m'attarder sur son indignation devant ce "moyen savant et séduisant de convaincre (ou de duper) "où"

dans l'état actuel des choses, la mise en oeuvre de cette méthode, dans des buts didactiques ou politiques, aboutit le plus souvent à des résultats décevants par leur confusion ou inquiétants par leur simplisme orienté" tels ces centres qui "sont des synapses" et cette légende "riche d'incohérences" d'un schéma, je partage la méfiance de l'auteur de cette critique et pense, comme lui, que tout cela doit être compréhensible. "Si l'on veut faire de la chorématique, il faut au moins le faire sérieusement, méthodiquement, en prenant la peine d'expliquer ce que l'on veut faire, quels sont les différents schémas possibles et pourquoi on trace telle ligne de telle façon. À moins que l'on veuille que la chorématique soit le procédé permettant d'escamoter tout cela, pour imposer une représentation, celle qui prétend démontrer une thèse."

Il n'est pas étonnant qu'un géographe, accoutumé à transcrire en dessins symboliques et codés les paysages et ensuite à lire attentivement et discursivement ces dessins pour donner des interprétations informées, maîtrisées et critiques des paysages initialement observés, en vienne à flairer dans un usage excessif, imprudent ou maladroit des chorèmes une forme très élaborée de manipulation. Il n'est pas davantage surprenant qu'il ait le sentiment que cette manipulation a été mise au point afin d'orienter tendancieusement la géographie et de l'utiliser, ainsi asservie, pour aménager les paysages en les soumettant à des projets, pas nécessairement pertinents, de développement socio-économique ou, plus discrètement, d'imposer des options politiques hasardeuses sous couvert de respect des déterminismes géographiques que l'on aimerait assez, vieux rêve de géographe, transformer en lois.

Je demeure un critique vigilant vis à vis de la chorématique mais ne serais pas aussi sévère sur les déviances qu'elle permet, à condition toutefois que celles-là soient honnêtement annoncées. En effet, il me semble que les chorèmes ne deviennent présentables qu'à deux conditions : qu'ils viennent en appui des analyses géographiques classiques et bien intériorisées que pratiquent les géographes en usant d'une sémiologie acceptée, les chorèmes qui clôturent l'atlas infographique de Quito en sont la démonstration acceptable (7) ; qu'il y ait une culture clairement exposée des nouvelles techniques de représentation qui se sont

développées depuis une génération en utilisant les outils qu'a promus le structuralisme, ce qui signifie une remise en cause culturelle, par les géographes tout au moins, de leur manière de voir l'espace, les paysages et les dynamismes sociaux. Cette éducation du regard géographique relève d'une ascèse de même ampleur et d'une dialectique espace/organisation de l'espace de même intensité que celle qui a entraîné, heureusement, certains d'entre eux dans le domaine éminemment enrichissant de la géopolitique.

En vérité, je l'ai souligné au début de cette réflexion, la chorématique emprunte beaucoup à d'autres techniques de représentation, ce qu'Y. Lacoste note incidemment lorsqu'il constate ses succès auprès des responsables de l'aménagement du territoire. J'ai dit la légitimité de leurs pratiques (8), ce qui ne légitime pas *de facto* les géographes pour autant, ne serait-ce que parce qu'ils n'ont pas les mêmes relations avec l'espace et le paysage. Ce qui ne veut pas dire que les aménageurs ne doivent pas, eux aussi, clarifier leurs méthodes, singulièrement en analysant quelques usages qu'ils font de la cartographie et, d'une manière plus large, de l'iconographie dans leur mise en oeuvre de projets urbains car les excès en ce domaine ne sont pas l'apanage des seuls géographes.

Références bibliographiques

- 1 - R. DE MAXIMY, Kinshasa, ville en suspens, travaux et documents de l'ORSTOM, n°176, Paris 1984, 476 pages, plus microfiches ; illustration de la page 429.
- 2 - B. MOUGOUE, R. DE MAXIMY, Yaounde, typologie de l'habitat, notice explicative, MINUH-DUH, 1980 ; 14 pages, illustrations des pages 11 et 12.
- 3 - B. ANTHEAUME, J. BONNEMAISON, Atlas des îles et Etats du Pacifique Sud, GIP Reclus/Publisud, 1988, 126 p
- 4 - R. DE MAXIMY, Que d'eau, que d'eau !, note de lecture in *Cah. de Sci. Hum.*, vol. 25, n° 3, 1989, ORSTOM ; citation page 434.
- 5 - Y. LACOSTE, Débat : chorématique et géopolitique, *Hérodote* n° 69/70, 2e et 3e trimestre 1993, éditions de La Découverte, Paris ; citations page 234 et *passim*.

6 - M-F. DURAND, J. LEVY, D. RETAILLE, *Le Monde, Espaces et Systèmes*, Dalloz et les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris 1992, 565 pages ; la citation est tirée du texte d'Y. Lacoste, cf. *supra*.

7 - R. DE MAXIMY (Sous la dir. de), *Atlas infographique de Quito*, pl.41 *Structures de l'espace quiténien : des chorèmes au modèle spécifique* réalisée par J-P. Deler et H. Godard.

8 - Cf. dans le présent ouvrage l'article de R. DE MAXIMY, *Faut-il jeter la pierre aux constructeurs?*